



# Habilitation à Diriger des Recherches (HDR)

Avis de présentation des travaux  
le vendredi 15 novembre 2024 à 14h

Salle SIP du Bâtiment Maison des Sciences Humaines (MSH)  
Composante Faculté des Lettres Langues et Sciences Humaines

## Présentée par Elodie SALIN

Maitresse de Conférences Le Mans Université

Laboratoire Espaces et Sociétés  
UMR ESO 6590 CNRS

### *Patrimoines en partage :*

*Des plages, des murs, des villes et des paysages au  
prisme de la recherche participative et des  
communautés patrimoniales*

**Volume 1 : Synthèse et ouverture des positionnements de recherche**  
**Volume 2 : Parcours et productions scientifiques et académiques**

#### Le jury sera composé de :

- **Philippe DUHAMEL**, PR Université d'Angers (UMR ESO) Garant
- **Céline CHADENAS**, PR Université de Nantes, (UMR LETG) Rapporteur
- **Mélanie DUVAL**, Chargée de Recherches CNRS HDR, (UMR EDYTEM), Rapporteur
- **Maria GRAVARI-BARBAS**, PR Université de Paris I Panthéon Sorbonne, (EIREST)  
Examinatrice
- **François LAURENT**, PR Le Mans Université, (UMR ESO) Examineur
- **Sébastien VELUT**, PR Institut des Hautes Études de l'Amérique latine, Université  
Sorbonne Nouvelle, (UMR CREDA), Rapporteur

## Résumé des travaux :

Cette HDR intitulée « *Patrimoines en partage, des plages, des murs, des villes et des paysages au prisme de la recherche participative et des communautés patrimoniales* » présentée par Elodie SALIN, explore les notions de patrimoine et de communautés patrimoniales à travers trois axes principaux. Le premier axe examine l'évolution de la notion de patrimoine en retraçant sa géohistoire, ses élargissements et ses hybridations (patrimoine naturel, culturel, immatériel), la définissant comme une notion construite et malléable, dotée de narrations et de valeurs diversifiées. L'approche géographique et réglementaire des spatialités et des périmètres de protection est soulignée à travers les exemples des centralités historiques et des paysages culturels. Le deuxième axe s'intéresse aux candidatures des biens au patrimoine mondial, les critères de sélections et les évolutions institutionnelles liées du tournant anthropologique de la Convention de 1972. Des exemples récents de candidatures permettent d'explorer ce « désir d'Unesco » et les motivations des porteurs de projets (la *patrimotivation*). Les textes de l'Unesco et les stratégies des biens candidats insistent désormais sur la nécessité d'inclure les communautés locales et autochtones dans ce processus de candidature. Enfin, le troisième axe approfondit la question des communautés patrimoniales qui jouent un rôle de plus en plus central dans la reconnaissance, la gestion, la transmission et la valorisation de leurs patrimoines. Les communautés patrimoniales, mises en exergue par la Convention de Faro, ouvrent la voie à des recherches qui intègrent des approches sensibles, allant jusqu'à envisager une « thérapie de territoire » pour des communautés en quête d'ancrage et de reconnaissance patrimoniale. Les recherches participatives, comme méthodologie exploratoire, offrent une perspective réflexive sur la place et le rôle des chercheurs dans les processus de patrimonialisation. En donnant la parole aux communautés, ces recherches participatives permettent non seulement de mieux comprendre les jeux d'acteurs, mais révèlent aussi la richesse et la diversité des récits patrimoniaux. L'approche réflexive adoptée ici souligne également l'importance des émotions et des subjectivités dans la recherche, offrant une perspective sensible sur les liens complexes entre les chercheurs, les acteurs locaux et les patrimoines partagés.